

Les prédicats en linguistique comme outils d'analyse du sens des mots et des termes

Dorota Śliwa

Université Catholique de Lublin Jean-Paul II / John Paul II Catholic University of Lublin

Al. Raławickie 14, 20-950 Lublin – Pologne

dorotea@kul.p

<https://ror.org/04qyefj88>

ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-5180-4813>

Résumé. Le but de l'article est de souligner le caractère prédicatif du sens d'un lexème et de la cohérence du système conceptuel sous-jacent (entité ontologique) au premier sens d'un lexème (mot ou terme). Après avoir distingué le sens et le concept, ensuite le concept en ingénierie des connaissances et le concept en linguistique cognitive basée sur la métaphysique réaliste, l'auteur présente le prédicat aristotélien en tant que celui qui exprime au niveau métalinguistique les propriétés d'une entité du réel conceptualisée. Il est caractérisé par différents niveaux de l'expression et il est lié à la structure ontologique. Un « héritage essentialiste » des prédicats d'Aristote est réalisé dans les définitions essentialistes en langue naturelle. Ils sont étudiés dans les définitions lexicographiques et terminologiques. Les prédicats qui ont leurs structures prédicatives dans la structure ontologique d'une entité sont illustrés par des exemples des prédictions françaises et polonaises des aigles relevées des définitions lexicographiques et des termes ornithologiques. Ils sont aussi l'instrument d'analyse précise des métaphores des parties d'un avion héritées des propriétés d'un oiseau et démontrent ainsi les conceptualisations métaphoriques propres à chaque communauté parlante. La méthode d'analyse du sens d'un mot à l'aide d'un prédicat aristotélien permet de bien séparer le niveau ontologique du niveau des signifiants, et le rend opératoire pour l'application au langage formel.

Mots-clés : sens, concept, prédicat aristotélien, définition essentialiste, propriétés intrinsèques, propriétés extrinsèques

Predicates in Linguistics as Tools for Analysing the Meaning of Words and Terms

Abstract. The aim of the article is to underline the predicative character of the meaning of a lexeme and the coherence of the conceptual system underlying (ontological entity) the first meaning of a lexeme (word or term). After distinguishing between meaning and concept, then concept in knowledge engineering and concept in cognitive linguistics based on realist metaphysics, the author presents the Aristotelian predicate as that which expresses at the metalinguistic level the properties of a conceptualised entity of reality. It is characterised by different levels of expression and is linked to ontological structure. An 'essentialist legacy' of Aristotle's predicates is realised in essentialist definitions in natural language. They are studied in lexicographic and terminological definitions. The predicates that have their predicative structures in the ontological structure of an entity are illustrated by examples of French and Polish predicates of eagles taken from lexicographical definitions and ornithological terms. They are also used to analyse precisely the metaphors of the parts of an aircraft inherited from the properties of a bird, thus demonstrating the metaphorical conceptualisations specific to each speaking community. The method of

analysing the meaning of a word using an Aristotelian predicate makes it possible to separate the ontological level from the level of signifiers, and makes it operational for application to formal language.

Keywords: meaning, concept, Aristotelian predicate, essentialist definition, intrinsic properties, extrinsic properties

JEL Code: G35

Dans les analyses linguistiques, les questions du prédicat et du sens sont incontournables. Les conceptions théoriques et leurs applications dans la lexicographie et la terminologie sont de tous horizons. Nous proposons de reprendre ces problèmes qui sont déjà bien connus et débattus et les articuler en lien avec la structure ontologique et la définition.

En un premier temps seront rapportés les définitions du sens par rapport au signifié et au concept pour les relier au prédicat aristotélicien. En un deuxième temps nous reprendrons le rôle des prédicats dans la définition en langue, notamment la définition essentialiste et sa place dans la définition lexicographique et terminologique. Les éléments de la structure ontologique et les structures prédictives seront illustrés par les prédicats exprimant le sens des lexèmes *aigle/orzeł* que nous relèverons des définitions lexicographiques et des termes ornithologiques. La réflexion sur les articulations entre la structure ontologique et le sens des lexèmes sera complétée par l'analyse des prédictions métaphoriques sur les propriétés d'un avion dans le sens du lexème *avion/samolot*.

1. Le sens d'un signe linguistique, le concept et le prédicat

Quel est le lien entre le sens d'un signe linguistique le concept et le prédicat ? Pour répondre à cette question, nous commençons par définir les termes *sens* d'un signe linguistique (mot ou terme) par rapport aux termes *concept* et *prédicat*.

Les distinctions fondamentales à opérer sont celles entre le sens – le signifié – le concept, d'ailleurs opérées dans la majorité des analyses sémantiques et terminologiques. Le *signifié* saussurien, comme le remarque Étienne Gilson (1969)¹, a remplacé le *sens* en linguistique introduit par les philosophes du XIXe siècle, les deux de nature conceptuelle. Dans les deux cas, il s'agit de cette partie de la structure conceptuelle qui est associée au signifiant.

Les linguistes distinguent le signifié et le concept. Georges Kleiber (1997) soulignait qu'il ne faut pas confondre le signifié avec le concept qui a une « nature extralinguistique ». Loïc Depecker (2000, 2003) précise que le signifié lexical ne remplace pas le concept mais qu'il le réalise en langue. Christophe Roche et al. (2020 : 46) explique que le signifié est « construit en discours », tandis que le concept a « une nature extralinguistique ». Le signifié (ou le sens) lexical réunit seulement une partie de la structure conceptuelle associée aux signifiants, tandis que la structure conceptuelle de nature extralinguistique est censée représenter le monde de nature extralinguistique aussi.

1.1. Le concept dans l'ingénierie de connaissance

Avec les acquis des terminologues repris désormais par des linguistes, la structure conceptuelle, notamment le concept, se trouve fréquemment définie et précisée. Le concept est couramment défini en terminologie conceptuelle² et formulé dans la norme ISO (1987, 2001) comme « unité de connaissance créée par une combinaison unique de caractères ». Pierre Lerat (2009 : 214) précise qu'un caractère est « une propriété reconnue par les spécialistes à une entité concrète ou abstraite ». Il l'illustre par la

¹ Plus précisément, E. Gilson (1969 : 58), cité par D.Sliwa (2015:415).

² Pour les études détaillées, voir P. Lerat (2009), Ch. Roche (2022).

propriété « fermentes-cible » qui est reconnue à « un produit dont la composition est normalisée et qu'il est convenu, entre professionnels, associations de consommateurs et pouvoirs publics, d'appeler *nectar de fruits* ». Une propriété est donc liée à une entité mais son statut n'est pas toujours clairement défini : entité du réel ou entité conceptuelle ? Christophe Roche (2022 : 10-11) explique aussi qu'il y a différents types de propriétés qui expriment différents « types de connaissances » et par lesquelles il est possible d'organiser « les objets selon leur nature ou une propriété commune ». L'auteur relativise la notion de 'objet' en parlant des « différentes approches de la conceptualisation », quand on s'intéresse : 1. à la nature qui est l'« essence » des choses, c'est-à-dire à la façon dont on « conçoit » le monde » et qui fournit une « caractéristique essentielle »³ ; 2. « à la « description » des objets qui peuplent le monde tels que je les « perçois » avec leurs « états possibles » (par exemple la couleur) et qui donnent une « caractéristique descriptive » ; 3. « aux « relations » qu'entretiennent les objets entre eux, considérant principalement qu'une chose est définie non pas par ce qu'elle est, mais par les relations qu'elle entretient avec les autres ». Sans entrer dans la discussion concernant cette distinction entre la chose telle qu'elle est et la perception de la chose, opérée dans le cadre de la métaphysique classique, soulignons que si Ch. Roche ne précise pas les propriétés intrinsèques et extrinsèques d'un objet, il a le mérite d'attirer l'attention sur les caractéristiques essentielles (propriétés constituant l'« essence » des choses) et sur le rôle de la perception qui apporte une part de la subjectivité dans la conceptualisation du monde.

1.2. Le concept et ses relations multidimensionnelles relevant de l'activité cognitive du sujet parlant

À côté des concepts techniques qui forment une ontologie (système conceptuel) relevant de l'ingénierie des connaissances, il y a aussi des concepts relevant de l'activité cognitive du sujet parlant. Nous avons proposé⁴ la définition du *concept* dans le courant de la métaphysique réaliste, donnée par Étienne Gilson (1969 : 142-143) qui l'envisage d'une part comme « acte particulier de l'intellect », et d'autre part, comme « résultat de l'acte de pensée ». Le niveau conceptuel, indépendant du sens des mots, est ainsi relié aux opérations cognitives lesquelles, à leur tour, sont aussi reliées au monde réel. Le monde est composé des entités du réel (êtres)⁵ qui ont leur structure ontique, créée de manière cohérente et formant un tout (entité du réel). La structure conceptuelle censée représenter le monde est qualifiée de structure ontologique.

Toutes les approches conceptuelles envisagent des relations de toutes sortes. Dans l'intelligence artificielle, ce sont surtout les relations entre les objets formant un réseau conceptuel, selon l'axe paradigmatique (générique / spécifique) ou selon l'axe syntagmatique (partie / tout).

Dans le courant de la métaphysique réaliste, les relations sont multidimensionnelles – situées à différents niveaux et dimensions (voir D. Śliwa, 2015 : 416). Les relations conceptuelles paradigmatiques (verticales) et syntagmatiques (horizontales) sont actualisées par les relations exprimées par des lexèmes hypero/hyponymiques et holo/meronymiques. Sur le plan horizontal, il y a d'abord les relations logiques de 'cause-conséquence' à l'intérieur de la structure ontique reliant les différentes parties d'une chose avec leurs caractéristiques descriptives (propriétés intrinsèques). Ensuite, la relation entre la structure ontique et la structure ontologique d'une entité, établie en vertu du principe d'analogie selon lequel « les propriétés du réel transcendent dans l'intellect sous forme de concepts » (*ibid.*) avec leurs liens logiques internes entre les parties désignées par des méronymes. « Par conséquent, ces entités

³ L'auteur se place dans le cadre des normes ISO où les caractères correspondent à des propriétés reconnues par les spécialistes à une entité. Ch. Roche et al. (2020 :47) qui définit les caractéristiques essentielles en tant que « primitives de connaissance » : « Une caractéristique est essentielle au sens où, si elle est retirée de la chose, la chose n'est plus ce qu'elle est. ».

⁴ Voir D. Śliwa (2011).

⁵ Dans la linguistique il y a aussi des termes *objet*, *chose*. Pour le terme *réfèrent*, L. Depecker (2005 :8, cité par D. Śliwa 2015 :414), précise qu'il désigne d'abord une « une représentation induite par un signe », et qu'il désigne « un objet » en un deuxième temps, par métonymie.

forment un tout cohérent (désigné par un holonyme) dans un rapport de dépendance » (*ibid.*)⁶. Ces entités sont reliées entre elles par des relations logiques externes de 'cause-conséquence' (propriétés extrinsèques) qui les incluent dans une nouvelle entité plus complexe. Les relations concept – dénomination reliant la dimension conceptuelle avec la dimension lexicale (choix des signifiants) sont d'ordre subjectif et parfois pragmatique : perceptif (choix de la propriété), imagé (opération de ressemblance à la base de la métaphore), contextuel (choix de l'unité lexicale appropriée au type de texte).

1.3. Le prédicat aristotélicien et les structures prédicatives

Suite à Aristote, Étienne Gilson (1969 :47) constate : « Il ne peut exister de pensée sans le langage »⁷, ce que reprennent d'autres linguistes en termes de « métalangage ». L'expression d'une propriété de la chose prend la structure d'un prédicat.

Le mot *prédicat* est un mot des plus polysémiques non seulement en linguistique mais aussi en philosophie et en théologie. Il désigne soit une expression décrivant une propriété de quelqu'un ou de quelque chose (prédicat en langue naturelle ou en métalangage), soit une fonction de créer des phrases avec des arguments (prédicat logique, prédicat en langage artificiel), soit un verbe (prédicat verbal) ou un adjectif (prédicat adjectival). Sans entrer dans la discussion concernant les différentes conceptions des prédicats actuellement appliquées en linguistique (prédicats logiques, prédicats sémantiques, structures prédicatives-argumentales)⁸, nous présenterons la conception du prédicat linguistique remontant à la logique d'Aristote.

Un « très bref synopsis » du prédicat en logique et en linguistique est donné par A. Włodarczyk & H. Włodarczyk (2019). Les auteurs remontent à Aristote qui définit « la phrase comme exprimant un jugement à propos d'une substance identifiée en tant que terme auquel le prédicat attribue une propriété » (p.4). Nous apprenons aussi que G. Frege (1879) a donné un caractère formel au prédicat aristotélicien et a annulé « le rôle privilégié du sujet » (*ibid.*)⁹. Désormais, le prédicat devenu prédicat logique – par exemple $p(x,y)$ pour *bat (Jean, Paul)* – est représenté par la formule relationnelle (structure prédicative-argumentale) avec des variables ou (« arguments »)¹⁰. C'est dans la lignée de ces conceptions « exclusivement syntaxiques » que le terme de *prédicat* est actuellement appliqué dans les analyses linguistiques.

Le prédicat dans la logique aristotélicienne est placé dans un jugement de prédication sur une qualité ou sur une propriété d'une chose (substance). Selon cette conception, le prédicat prend la forme d'une structure prédicative (propositionnelle) métalinguistique avec le sujet et se trouve au niveau de base de l'information exprimée par l'énoncé pour lequel A. Włodarczyk et al. (2019) distinguent : le niveau de la signification, le niveau de l'identification et le niveau de la prédication¹¹.

Ainsi, on peut parler des trois plans de l'expression du prédicat aristotélicien lié à la structure ontologique (propriétés d'une chose qui a sa structure ontique), au sens lexical (lorsqu'il est associé au signifiant) et

⁶ E. Boutroux (1874) parlait de l'ordre où les phénomènes « dépendent effectivement les uns des autres » et du rôle de la connaissance « des liaisons observées » et de leur comparaison entre elles. Il précise que les sens de l'homme « n'atteignent que les liaisons immédiatement données par les choses elles-mêmes » et que l'entendement permet d'apercevoir les choses « dans ce qu'elles ont de général ».

de la dépendance effective donnée par ce que les choses ont de

⁷ Nous l'avons déjà cité (D. Śliwa, 2015 : 416) et développé par les commentaires philosophiques.

⁸ Voir par exemple M. Gross (1981), G. Gross (1989, 1994), K. Bogacki & S. Karolak (1991), K. Bogacki (2017) ou A. Wierzbicka (1992).

⁹ A. et H. Włodarczyk (2019 : 5) remarquent aussi que même si L. Tesnière (1959) introduit la sémantique dans la structure actancielle d'un verbe, il la développe à partir du prédicat logique de Frege.

¹⁰ C'est cette conception du prédicat qui est appliquée à la paraphrase dérivationnelle dans les théories structuralistes et générativistes.

¹¹ Les auteurs s'intéressent à l'organisation textuelle, mais nous retenons ces éléments qui sont pertinents pour l'expression d'une propriété de l'entité dénommée. Nous reprenons cette présentation donnée pour l'application à la prédication dans la formation des mots (D. Śliwa, 2023).

à la prédication (définie par Pierre Lerat (2009) comme « acte de langage majeur ») qui se limite ici à l'expression d'une propriété ou à l'attribution d'une propriété à une substance.

Une prédication peut être composée d'une ou plusieurs structures prédicatives de base liées entre elles par des relations logiques du niveau ontologique. Faisant partie d'un énoncé définitoire, résultant d'un acte discursif, ces structures sont soumises à des transformations syntaxiques qui les réduisent à un prédicat adjectival (par omission du prédicat verbal *être*) ou nominal (par omission du prédicat verbal *avoir*), ce qui sera illustré par les définitions au mot aigle au chapitre 3. Le sujet de la structure prédicative de base identifie une chose ou une de ses composantes ontologiques.

L'ensemble de prédicats (structures prédicatives) définissent l'entité ontique (substance) conceptualisée (entité ontologique) qui est composée des propriétés intrinsèques (essentielles) et extrinsèques (relationnelles).

2. La définition essentialiste dans les définitions en langue naturelle

La définition en langue naturelle¹² est réalisée dans l'énoncé définitoire d'un sujet parlant en discours donné (par un énonciateur) ou dans la définition lexicographique (en discours d'un lexicographe rédigeant un dictionnaire) voir même dans la définition terminologique (un discours d'un professionnel). L'énoncé définitoire, étape préliminaire à la rédaction d'une définition lexicographique, est un acte langagier illocutoire lié à un type d'énoncé¹³. Nous présenterons d'abord les applications de « l'essence des choses » dans les définitions et ensuite les différentes approches cognitives de la définition en langue naturelle.

2.1. Un « héritage essentialiste » d'Aristote dans la définition lexicographique

Josete Rey-Debove (1971 :188, citée par Paul Sambre 2005 : 115) envisage une définition lexicographique en tant qu'un ensemble de prédicats métalinguistiques caractérisant le mot et lui donnant un sens. De là, P. Sambre (2005 : 115) conclut : « Les règles de la métalangue définitionnelle doivent se baser sur la structure conceptuelle et discursive de la langue naturelle ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

Commençons par Aristote (rapporté par P. Sambre, 2016 : 28-29) pour qui une définition est « une quasi-démonstration de l'essence » d'un objet ou « un raisonnement concernant la chose ('logos tes ousias') ; celui-ci se réalise dans une parole qui met en évidence la désignation ('sémaion') de son essence ('to ti en einai')¹⁴ ». L'auteur (*ibid.*) mentionne ensuite les philosophes logiciens de la fin du XIXe siècle qui « se sont davantage intéressés au lien qui existerait entre un nom et objet qu'il désigne (notamment Mill 1843) », qui ont formulé « la conception mathématique de la définition » (A. Whitehead et B. Russel (1910-1913)), et qui ont opéré – notamment par G. Frege (1892) – la distinction entre sens (*Sinn*) et dénotation (*Bedeutung*).

De ces bases philosophiques, P. Sambre (2005 :115-116) choisit « un héritage essentialiste » d'Aristote sur lequel est basée la « définition lexicographique ontologique » qui est « le corollaire d'une structure logique du monde » et qui est signalée par les références à des travaux scientifiques, comme le constate Bernard Quemada (1968) cité par l'auteur (*ibid.*). L'approche essentialiste des définitions en langue naturelle, formulée par P. Sambre, se réalise dans deux définitions distinguées par Aristote dans le livre II des *Seconds Analytiques* (chapitres 8-10)¹⁵ : définition (dite) nominale (« de ce que signifie le nom « [τοῦ τί σημαίνει τὸ ὄνομα] ») et définition (dite) réelle (« qui manifeste la raison par laquelle quelque chose

¹² Dans la réflexion sur la définition en langue naturelle nous nous référons souvent au travail de P. Sambre (2005) qui a publié une étude exhaustive des définitions et des énoncés définitoires.

¹³ Pour un historique des énoncés définitoires, voir D. Sliwa 2022.

¹⁴ Aristote, *Topiques*, I.5, cité par P. Sambre 2005 :29.

¹⁵ Ces distinctions sont rapportées par Robert Bolton (1976, cité par António Mesquita, 2015 :144-145).

est » [ὁ δηλῶν διὰ τί ἔστιν]). Pour Robert Bolton (1976, cité par A. Mesquita 2015 :144), les deux définitions jouent un rôle « dans la logique du procédé scientifique » en tant qu'énoncés « de ce que la chose est » qui permettent de s'approcher « vers la connaissance de l'essence des choses ». Cette essence des choses est décrite du point de vue de ce qui est « plus connaissable pour nous » dans la définition nominale ou du point de vue de ce qui est « plus connaissable en soi » dans la définition réelle. Il y a donc à distinguer « ce que la chose est » et « la connaissance de l'essence des choses », comme par exemple l'essence d'un oiseau (bec, ailes et pattes) et la connaissance de l'essence d'un oiseau pour nous (par exemple, les ailes d'un oiseau et son activité de voler).

Les lexicographes n'ont pas toujours suivi cette distinction et ces deux approches (sémasiologique et onomasiologique) de l'activité définatoire, pourtant fondamentales pour l'activité cognitive du sujet parlant. P. Sambre (2005 :104) constate que dans la perspective linguistique « où la définition contribue à la construction du concept lié à un definiendum, la définition réelle perd son statut vériconditionnel et se révèle comme une définition nominaliste à vocation universelle ». L'auteur ne tient donc pas compte des deux approches de la connaissance des choses formulées par R. Bolton ci-dessus.

2.2. La définition en langue naturelle dans les courants de la linguistique cognitive

Dans les approches prototypiques en vogue dans les années quatre-vingt du XXe siècle, les analyses basées sur le principe essentialiste d'Aristote ont été rejetées en langue naturelle car donnant « des résultats empiriquement inadéquats » et ont été réservées uniquement aux définitions terminologiques. C'est dans le sillage de ces approches que se situe P. Sambre (2005 :112-115) pour qui le vocabulaire général est organisé prototypiquement et pour qui la définition en langue naturelle « se présente sous forme de concept à structure prototypique » (voir l'exemple débattu par E. Rosch pour qui un oiseau typique est un oiseau qui vole). Elle concerne non seulement « le vocabulaire général » mais aussi « une terminologie scientifique ou une nomenclature techn(olog)ique » qui « peut faire partie de ce prototype ou de la structure à noyau prototypique » en vertu de la spécialisation du sens. Ainsi, « l'essence des choses » a disparu de cette conception de la définition en langue naturelle, laissant pour P. Sambre place à « une expression linguistique qui montre le spectacle de la signification d'un mot (Wierzbicka 1992 : 147) ».

P. Sambre (2005 :122-139)¹⁶ élabore son modèle de la description de la définition en langue naturelle dans le cadre théorique de la sémantique cognitive du courant de Saeed, Rastier et Jackendoff. Dans ce cadre théorique, la place centrale revient à « une représentation mentale », fondamentale aussi pour l'intelligence artificielle (IA). L'auteur critique le connexionisme qui est « le pendant informatique symbolique de la méthodologie structurale » mises en avant par François Rastier et qui rejoint l'IA définie par Bruno Bachimont (1993) en termes du traitement automatique « de la représentation symbolique des connaissances phénoménologiques ». P. Sambre opte cependant pour la conception de la structure conceptuelle formulée par Jackendoff (1983) selon qui « la langue renvoie non seulement aux choses » mais aussi au « monde projeté dans une représentation de l'esprit (mind) ». Il parle alors d'une « conceptualisation incorporée en vue d'une théorie de la définition naturelle » et, suivant une piste tracée par F. Rastier, il « réclame la nécessité d'un palier linguistique entre la psychologie et l'ontologie » qu'il développe dans le cadre de la grammaire cognitive de R. Langacker (1987), notamment les notions de profil-base, d'entité et de prédication. P. Sambre (2005 :140-141) en adopte la conception de la scène conceptuelle structurée « selon le principe de l'organisation profil versus base », le profil étant « l'entité désignée par une structure sémantique ou une sous-structure au sein de la base », et la base « est à spécifier par rapport à un domaine conceptuel ». Comme le remarque P. Sambre (*ibid.*), l'entité dans la grammaire cognitive de R. Langacker, « est tout ce qui peut être envisagé sous un angle analytique » et

¹⁶ L'auteur (2005 :123-125) critique le courant structuraliste issu de de Saussure en tant que celui qui fournit « des analyses incomplètes et circulaires ». Il n'opte pas non plus pour les théories vériconditionnelles qui « s'appuient sur une symbolisation mathématique ou logisante se réclamant de G. Frege » ni pour « le réalisme intentionnel de Fodor ».

sont énumérées « les types d'entités suivantes : chose (*thing*), procès (*proces*) et relations atemporelles (*atemporal relations*) ». Il y a ici une conception confuse de l'entité qui n'a pas ici de statut ontologique. Les faiblesses de cette conception proviennent du manque de la structuration des choses que les bases phénoménologiques en linguistique ne sont pas capables de définir ni de présenter de manière cohérente.

Une exception est cependant notée, dans l'étude de Aleksander Szwedek (2019), qui suivant l'approche cognitive entreprend une tentative de relier les structures des objets du réel aux schémas mentaux et aux structures linguistiques. L'idée n'est pas neuve car déjà Émile Boutroux (1874) a affirmé : « L'homme ne se demande pas à quel point de vue il doit se placer pour voir les choses, non telles qu'elles lui apparaissent, mais telle qu'elles sont en réalité. »

2.3. La définition essentialiste dans la définition lexicographique et terminologique

Certes, la conception logique d'analyse en intension et extension, héritée des logiciens du XIXe siècle, semble ne pas être adéquate à l'analyse sémantique des lexèmes, mais peut-t-on rejeter l'approche essentialiste d'Aristote surtout qu'il tient compte du sujet parlant dans la connaissance des choses pour la communiquer aux autres ?

L'approche onomasiologique de la définition essentialiste dans le courant aristotélien permet de préciser les structures significatives d'un signe linguistique et les propriétés de la « chose » en tant qu'entité (un tout) du réel qui a sa propre structure ontique avec ses propriétés inhérentes liées entre elles par des relations logiques et qui fonde la structure ontologique (un tout conceptuel), et aussi envisager le sujet parlant avec son activité cognitive (perception) ou imaginaire. C'est en ce sens qu'on peut parler du sens des choses qui est à la base du sens des lexèmes.

Un lexème (signe linguistique désignant un concept) a le statut d'un mot ou d'un terme. Cette distinction est formulée par les terminologues, comme par exemple P. Lerat (2009) ou Ch. Roche (2022). Un *mot* a un sens lexical caractérisé par une association libre des éléments conceptuels et qui peut changer suite aux opérations cognitives du sujet parlant. Le *terme* a un sens conceptuel (les composantes conceptuelles et les relations logiques de l'entité dénommée) caractérisé par une association fixe du niveau ontologique et du signifiant (établie par les spécialistes). Il n'est pas soumis à un changement du sens, mais son signifiant peut obéir aux modifications dues aux transformations morphosyntaxiques. Les terminologues envisagent tout de même un lien entre le mot et le terme. P. Lerat (2009 : 217-218) cite (Sager 2000: 53) pour qui le terme est une « variante fonctionnelle du nom commun ». De là, on peut parler des transferts des unités lexicales entre le mot et le terme qui s'opèrent dans les deux sens : mot ↔ terme. Lorsque le sens d'un mot est fixé pour une structure ontologique, le mot est transféré dans le terme : mot → terme. Lorsque le terme prend un autre sens, cette unité lexicale devient mot : terme → mot.

La définition lexicographique d'un mot « explicite des signifiés » (A. Rey (1979, rapporté par Ch. Roche (2022 :4)) ; elle définit le sens des mots. Dans la définition lexicographique, le premier sens des unités lexicales, formulé par les lexicographes lors de la rédaction d'un dictionnaire de langue, est une définition réelle (« ce qui est plus connaissable en soi ») mais reste un énoncé définitoire produit par un lexicographe, donc il y a là une part subjective (« ce qui est plus connaissable pour nous »). Face à la structure ontologique extralinguistique, les composantes de cette définition peuvent être essentielles (complètes) ou sélectionnées. En tout cas, le sens d'un signe linguistique, associé à une structure ontologique bien précise et cohérente, ne désigne pas seulement une entité mais il donne accès à des implications et ouvre la dimension pragmatique dans laquelle se développe tout un raisonnement, p.ex. le sens du mot *oiseau* (avec les relations cause-conséquence entre les composantes : les ailes – voler) ouvre la perspective de l'environnement.

Dans la définition terminologique d'un terme « on définit les termes organisés en système structurés et reflétant une organisation conceptuelle, formelle (consistante), qu'elle soit considérée ou non comme

reflétant les structures mêmes de l'être » (A. Rey 1979, cité par Ch. Roche (2022 :5). Cette intuition de A. Rey est développée dans les conceptions actuelles des définitions terminologiques formulées par des spécialistes et étudiées par des linguistes.

Rappelons, pour terminer, que dans les définitions lexicographiques se retrouvent des définitions terminologiques en tant qu'un sens isolé d'un mot. Bernard Quemada (1968) raisonnait sur « les formes définitionnelles retenues par la lexicographie ou la terminologie traditionnelle »¹⁷ (voir : dans le sillage des représentants de la philosophie analytique) qui se retrouvent dans un dictionnaire de langue générale.

3. Les prédicats exprimant les propriétés incluses dans le sens des lexèmes *aigle* et *avion*

Les deux réalisations (lexicographique et terminologique) de la définition « ontologique » d'Aristote impliquent aussi le problème des niveaux de hiérarchisation, en particulier l'héritage des propriétés des entités dénommées. P. Lerat (2009 : 226-227) constate avec d'autres terminologues que « l'héritage des propriétés dans les réseaux conceptuels repose entièrement sur la constance des caractères définitoires des concepts. » L'hyponyme (lexème désignant l'entité définie) est donc composé par les prédications sur les propriétés contenues dans l'hyperonyme et par les prédications sur les propriétés spécifiées. Les hiérarchies conceptuelles, habituellement établies dans les domaines en terminologie sont incontournables aussi dans les définitions lexicales, ce que nous examinerons dans la définition lexicale du mot fr. *aigle* et pl. *orzeł*. Nous nous poserons aussi la question sur l'héritage des propriétés concerne toujours les propriétés essentielles à chaque niveau de hiérarchisation. Quelle est la spécificité des propriétés prédiquées dans le terme composé par rapport aux propriétés Est-ce que ce sont les propriétés essentielles d'une entité qui sont transposées dans la dénomination métaphorique ?

3.1. Prédications sur des propriétés essentielles des aigles relevées des définitions lexicographiques

En analysant la définition lexicographique du mot *aigle*¹⁸ en français et de son équivalent polonais *orzeł*¹⁹, nous avons pu constater tout d'abord que ces mots ont beaucoup de sens figurés, voir même être définis comme symboles. Mais, en effet le premier sens isolé correspond à la définition « ontologique » aristotélicienne, ou plutôt à ses éléments :

aigle – 'oiseau de proie diurne (famille des Aquilidés) de très grande taille, d'une envergure très étendue, au bec crochu, aux tarses emplumées, aux serres puissantes et doué d'une vue perçante';

orzeł – 'duży ptak drapieżny o opierzonych nogach, zakrzywionym dziobie i ostrych szponach, budujący gniazda na drzewach lub półkach skalnych';

orzeł przedni – zool. 'duży ptak drapieżny o brązowym upierzeniu, mający zakrzywiony do dołu żółty dziób z czarnym zakończeniem, zamieszkujący Europę, środkową Azję, północną Afrykę i Amerykę Północną, *Aquila chrysaetos*.

L'entité dénommée est visualisée par le dessin ci-dessous²⁰ :

¹⁷ Cité par Ch.Roche (2022).

¹⁸ TLFi <https://www.cnrtl.fr/definition/aigle>, consulté en mars 2024.

¹⁹ WSJP <https://wsjp.pl/szukaj/podstawowe/wyniki?szukaj=orzeł>, consulté en mars 2024.

²⁰ Le dessin est relevé du site <https://pl.freepik.com/darmowe-zdjecie-wektory/badge-aigle/8>, consulté en août 2024.



Remarquons d'abord les hyperonymes désignant les catégories des entités définies : A côté des syntagmes de la langue générale *oiseau de proie diurne de très grande taille - duży ptak drapieżny* (grand oiseau de proie), il y a aussi des syntagmes des termes scientifiques latins de la taxonomie ornithologique (famille des Aquilidés dans la définition française et *Aquila chrysaetos* dans la définition polonaise) auxquels nous reviendrons après l'analyse des prédicats.

Le mot *aigle* est un hyponyme direct de l'hyperonyme *oiseau de proie diurne de très grande taille* qui à son tour a un hyperonyme indirect *oiseau*.

Les propriétés essentielles intrinsèques de la catégorie générique d'oiseaux sont des /parties / : /ailes/, /bec/, /pattes/, qui sont spécifiées à des niveaux hiérarchiques inférieurs.

Les /parties/ d'un aigle sont prédiquées avec le prédicat verbal *avoir / mieć* N spécifié par une propriété intrinsèque de /dimension/, de /forme/ et de /couleur/ désignée par un prédicat adjectival lié au N par le prédicat verbal *être / być* Adj. Ces structures prédicatives sont restituées des composantes des définitions qui sont des prédicats liés à la structure ontologique de l'entité dénommée et transformés en discours qu'est la définition lexicographique :

1) /ailes/ qui sont retenues seulement dans le TLFi (*d'une envergure très étendue*) ; le nom prédicatif *envergure* désigne indirectement les /ailes/ par une 'distance entre les pointes des ailes déployées'. Les structures prédicatives de base portent sur les étapes successives :

'L'aigle a des ailes', les ailes d'un aigle ont une envergure', 'cette envergure est très étendue' ;

2) /bec/ (*au bec crochu – o zakrzywionym dziobie, mający zakrzywiony do dołu dziób*) :

'L'aigle a un bec', 'ce bec est crochu'

'Orzeł ma dziób, 'ten dziób jest zakrzywiony do dołu';

3) /pattes/ qui ont encore des parties /tarses/ et /serres/ précisées différemment dans les définitions (*aux tarses emplumées - o opierzonych nogach* (pattes emplumées), *aux serres puissantes – o ostrych szponach* (serres aigües) :

'L'aigle a des tarses', 'ces tarses sont emplumées'

'Orzeł ma nogi', 'te nogi są opierzone'

'L'aigle a des serres', 'ces serres sont puissantes'

'Orzeł ma szpony', 'te szpony są ostre'.

4) /vue/ seulement dans la définition de TLFi (*doué d'une vue perçante*)

'L'aigle a une vue, cette vue est perçante'

Les propriétés 1 – 4 sont des propriétés essentielles intrinsèques. La définition du dictionnaire polonais WSJP indique encore une propriété extrinsèque mais essentielle pour une entité plus large que compose l'entité de l'aigle et son environnement :

5) /habitat/ (*budujący gniazda na drzewach lub półkach skalnych* (construisant le nid sur un arbre ou sur une vire))

‘Orzeł buduje gniazda na drzewach lub półkach skalnych’.

Les propriétés essentielles sont ici précisées selon le niveau hiérarchique de l’entité conceptuelle définie : celles du niveau générique (oiseau) sont complétées par les propriétés essentielles spécifiées du niveau subordonné (aigle), aussi bien intrinsèques (les parties des pattes (tarse et serres), la vue) qu’extrinsèques (habitat).

À cette étape de l’analyse du sens des définitions à l’aide des prédicats, nous constatons que la structure ontologique est extralinguistique et commune aux structures prédictives des deux langues. Les prédictions sur des propriétés d’une entité sont des unités du discours du lexicographe qui marque sa subjectivité au niveau de la langue par les dénominations des parties de l’entité (l’aigle) : /ailes/ et /vue/ notées seulement dans le TLFi, /habitat/ noté dans le WSJP, /bec/ et /pattes/ dans les deux dictionnaires. Devenant signifié, une composante conceptuelle associée au signifiant, témoigne de son caractère fragmentaire et sélectif par rapport à la structure ontologique de l’entité dénommée (que nous avons seulement évoquée, laissant l’effort de la construction de cette structure aux terminologues).

Nous n’avons pas relevé des prédicats développant la deuxième composante de la relation cause-conséquence d’une /partie/, mais celle-ci peut être facilement complétée en discours, par exemple /le bec/ : *L’aigle a un bec. Le bec s’ouvre et Le bec attrape la nourriture. Le bec se ferme.* Formant un discours définitionnel, ces prédicats sont reliés avec des connecteurs de but et sont soumis à des transformations morphosyntaxiques : *Le bec s’ouvre pour attraper la nourriture.*

Les structures prédictives d’une propriété ne sont donc pas isolées mais s’enchaînent donc en un réseau conceptuel cohérent.

3.2. Prédications sur des propriétés des aigles dans les termes composés endocentriques relevés des taxonomies ornithologiques

Les taxonomies ornithologiques évoquées dans les définitions lexicographiques ci-dessus témoignent du souci de précision d’un lexicographe et demandent un commentaire. La terminologie « famille des *Aquilidés* » du TLFi relève d’une taxonomie vieille, non confirmée par les classifications récentes de l’Union internationale des ornithologues qui situent les aigles dans la famille des *Accipitridés* (*Accipitridae*). Le Genre *Aquila* donné par le WSJP pour l’espèce *Aquila chrysaetos* n’est qu’un Genre parmi plusieurs de la famille *Accipitridae*.

L’hyperonyme donné pour le mot *aigle* (*oiseau de proie diurne de très grande taille*) correspond à un taxon *Aquila* du niveau Genre, à côté d’autres, *Haliaeetus*, *Hieraaetus* et *Clanga*. Il est supérieur au taxon du rang d’Espèces, dénommés par les termes composés endocentriques dont le nom générique (en bold) est le nom du Genre, illustrés dans le tableau ci-dessous :

Latin	Français	Lituanien	Polonais
<i>Aquila chrysaetos</i>	aigle royal	kilnūsis erelis	orzeł przedni
<i>Haliaeetus albicilla</i> <i>albicilla</i>	pygargue à queue blanche	paprastasis jūrinis erelis	orzeł bielik, bielik , bielik zwyczajny
<i>Hieraaetus pennatus</i>	aigle botté	nykštukinis nain erelis	orzełek włochaty
<i>Clanga clanga</i> <i>Clanga pomarina</i>	aigle criard aigle pomarin	didysis erelis réksnys mažasis erelis réksnys	orlik grubodziuby orlik krzykliwy

Sur le plan linguistique, les termes des espèces sont hyponymes du rang immédiat des termes hyperonymes du Genre. Les hyperonymes sont les mêmes dans la taxonomie française (sauf *pyrgue* et *clanga* qui résultent de la réorganisation de la taxonomie) et lituanienne, mais ils sont différents dans la taxonomie polonaise (*orzeł* et *orlik*). Les termes hyponymes sont des termes composés endocentriques, dont les éléments déterminants désignent une propriété spécifiante de l'aigle qui s'ajoute aux propriétés héritées des catégories du rang supérieur (celui du Genre). Quelles sont ces propriétés perçues et dénommées (dans les structures prédicatives) par les ornithologues ?

Sans entrer dans une étude systématique (qui mérite d'être menée à part), signalons à partir de ces exemples représentatifs que le statut de propriété essentielle change en fonction du niveau de hiérarchie. Pour les hyponymes, ici : les noms des espèces, une propriété essentielle qui devient spécifiante, s'ajoute aux propriétés essentielles (intrinsèques et extrinsèques) du niveau supérieur. Les propriétés essentielles spécifiantes pour cette espèce sont souvent celle de /couleur/ ou de /forme/ d'une partie du corps.

Certaines des propriétés inhérentes de l'aigle sont inscrites dans la structure des termes ornithologiques normalisés, par exemple le terme fr *aigle à queue blanche* ('l'aigle a une queue blanche') désigne la couleur blanche d'une partie du corps /queue/ de l'oiseau. Le terme polonais équivalent *bielik* dénommant la même propriété /couleur blanche de la queue/ est une forme réduite du terme *orzeł bielik* ('l'aigle blanc') sans spécifier une partie du corps blanche. Nous notons ici les variantes formelles du même terme par la transformation morphosyntaxique sur le signifiant (p.ex. réduction du terme endocentrique *orzeł bielik* en terme dérivé *bielik* (par la dérivation du nom à partir de l'adjectif *biały*) qui à son tour devient le nom générique dans le terme endocentrique *bielik zwyczajny*).

La dénomination de cette couleur est devenue générique pour le taxon Genre: en français *pygargue* (dont l'étymon grec πυγάργος repris par le latin *pygargus* signifie littéralement 'qui a les fesses blanches').

La propriété inhérente /forme/ est prédiquée dans le terme pl. *orlik grubodzioby* sur la forme du bec : 'orlik ma gruby dziób' ('l'aigle a un bec gros').

À côté des propriétés inhérentes statiques (partie, couleur, forme) il y a aussi des propriétés inhérentes spécifiantes actives, comme les émissions de sons qui sont prédiquées avec des prédicats verbaux *crier* / *krzyzczeć*, transformés en prédicats adjectivaux appropriés (*criard* / *krzykliwy*), par exemple fr. *aigle criard* ('l'aigle crie'), pl. *orlik krzykliwy* ('orlik krzyczy'). S'il y a une équivalence au niveau du signifiant, les espèces dénommées sont différentes : en français le terme dénomme l'espèce de *Clanga clanga*, en polonais – l'espèce de *Clanga pomarina*. En lituanien les deux espèces sont dénommées avec le prédicat spécifiant verbal *rėksnys* et la distinction est opérée avec le prédicat adjectival spécifiant la dimension grand (*didysis erelis rėksnys*) / petit (*mažasis erelis rėksnys*). Même si elle différemment prédiquée au niveau de l'Espèce, la propriété /cri/ est la propriété distinctive pour le Genre *Clanga*.

Une propriété spécifiante d'une partie du corps /tarses/ est aussi prédiquée métaphoriquement comme dans le terme *aigle botté* avec un prédicat adjectival *botté* transformé à partir de la structure prédicative 'l'aigle a des tarses comme des bottes'. Il n'en reste pas moins que c'est une propriété inhérente essentielle pour cette espèce des aigles.

Les structures des termes composés illustrent aussi les opérations d'attribution des valeurs illocutoires dans la prédication sur une propriété : les valeurs comme par exemple l'admiration pour le comportement de l'aigle, en l'exprimant par l'adjectif fr. *royal* (comme un roi) dans *aigle royal*, l'adjectif lt. *kilnysis* (comme un noble) dans *kilnysis erelis*, ou l'adjectif pl. *przedni* (excellent) dans *orzeł przedni*. Ces prédications ne portent pas sur une propriété essentielle spécifiante.

Ces quelques termes endocentriques témoignent / fournissent un argument de plus concernant la différence entre le plan ontologique (l'ensemble des propriétés essentielles pour un espèce) et le plan de la prédication : variantes formelles et prédications métaphoriques.

Contrairement aux propriétés essentielles relevées des définitions, les propriétés relevées des termes endocentriques peuvent être aussi non essentielles lorsqu'elles sont des prédications sur des valeurs illocutoires accompagnant la perception d'une entité (en l'occurrence : l'aigle).

3.3. Les prédications métaphoriques sur les propriétés d'un avion dans le sens du lexème *avion* / *samolot*

Le mérite des différentes approches de la métaphore dans les courants de la linguistique cognitive est d'envisager non pas des sèmes en commun, mais des schémas d'image ou de l'intégration conceptuelle d'un domaine à l'autre. À ce titre, on parle des métaphores conceptuelles ou des métaphores ontologiques. Les différentes conceptions cognitives de ces métaphores ont été résumées et analysées dans les travaux de Sylvie Vandaele *et al.* (2005), d'Aleksander Szwedek (2019). Ce qui nous intéresse c'est la transposition d'un ensemble des propriétés d'un « domaine » (entité) à un autre, avec les implications qu'elles entraînent (voir J.Winiarska, 2005). Elles seront analysées par des structures prédicatives communes aux entités comparées qui expriment les composantes conceptuelles de l'entité comparée et de l'entité comparable.

Le mot *avion* – qui a pour étymon le mot métaphorique latin *avis* ('oiseau') – a été créé aux alentours de 1875 par Clément Ader, un ingénieur français, pour dénommer un appareil volant. Le mot polonais *samolot* ('vole tout seul') est un mot exocentrique composé d'un adverbe *sam-* (seul) et *-lot* (vol).

Sans entrer dans la discussion concernant les « chemins dénominatifs », propres à chaque langue, arrêtons-nous sur la dénomination métaphorique de l'avion par comparaison à un oiseau, générique par rapport à l'aigle qui hérite ses propriétés essentielles. Il s'agit notamment des parties désignées par les lexèmes *aile* / *skrzydło*, *bec* / *dziób*, *nez* / *nos* qui ont leurs propres localisations et leurs propres actions (découlant des propriétés intrinsèques et des propriétés extrinsèques) dans l'entité d'un oiseau ou d'un appareil, exprimées par des structures prédicatives avec les relations cause-conséquence assurant la cohérence ontologique.

La partie /aile/ d'un oiseau et d'un avion diffère par la propriété inhérente /matière/ mais ont la propriété comparée, celle d'une partie de l'aile qui devient sujet dans les structures prédicatives avec les prédicats verbaux (particuliers à chaque langue) exprimant les deux actions liées entre elles par la relation logique – le fonctionnement et la finalité : *s'ouvrir pour voler* / *rozkladać się, żeby lecieć* et *se fermer pour s'arrêter* / *składać się, żeby się zatrzymać*.

La partie saillante d'un oiseau, située en avant de son corps, est un /bec/, mais une partie saillante d'un avion située à la pointe de son fuselage, est dénommée métaphoriquement par *dziób* (bec) en polonais et *nez* en français. L'emploi métaphorique du mot *bec* en français est réservé à une partie saillante située en avant du bord d'attaque d'une aile de l'avion. Essayons d'expliquer cette différence par les prédicats verbaux exprimant la perception du bec (propriétés de forme et de localisation, actions essentielles).

Le bec est perçu dans sa dynamique : *l'oiseau ouvre le bec – le bec s'ouvre pour attraper une nourriture, l'oiseau ferme son bec – le bec se ferme pour avaler la nourriture*. La partie saillante à la pointe du fuselage d'un avion n'a pas cette activité, c'est pourquoi dans la métaphore de *dziób* en polonais, seule la propriété statique de /forme/ est prédiquée dans le schéma d'image : *Cette partie a la forme d'un bec*. Par contre, la métaphore française de *bec* dénomme une partie saillante en avant du bord d'attaque d'une aile de l'avion à laquelle est associée non seulement la /forme/ mais aussi deux actions essentielles, parallèles aux actions du bec d'un oiseau : *Le bec de l'aile s'ouvre pour ... – Le bec de l'aile se ferme pour ...*. Les finalités de ces actions échappent à la perception courante et sont exprimées par des prédicats spécialisés.

Ces quelques exemples des emplois métaphoriques des lexèmes *aille / skrzydło*, *bec / dziób*, *nez / nos* nous montrent déjà qu'une bonne élaboration de la structure ontologique est fondamentale, à partir de laquelle les usagers de langues créent leurs propres schémas d'image (l'exemple de la pointe saillante) et que la transposition d'un système des structures prédicatives est individuelle. D'autre part, la distinction du niveau ontologique et du niveau prédicatif donne une possibilité des variantes lexicales des prédicats verbaux. Ces métaphores relèvent aussi de la terminologie de l'aviation et témoignent du caractère linguistique des termes (subjectivité du spécialiste qui est libre de comparer des entités pour créer des termes métaphoriques). L'originalité des métaphores dans chaque communauté parlante, y compris les spécialistes du domaine, confirme la particularité des perceptions et des prédications qui sont linguistiques avant d'être transposées en langage formel.

Conclusion

La réflexion sur l'articulation entre le sens, le concept et le prédicat dans la composante du sens lexicographique contenant la définition essentielle de la définition lexicographique et la structure des termes illustrée par des lexèmes dénommant les aigles en français et en polonais, nous a amenée à plusieurs constats.

Les prédicats – expressions métalinguistiques de la structure ontologique d'une entité du réel – forment les éléments du sens d'une définition en langue naturelle, tout en faisant la sélection des prédications sur les propriétés essentielles d'une entité dénommée. Les propriétés essentielles en tant que celles qui assurent l'identité d'une entité, sont intrinsèques (à l'intérieur d'une entité) et extrinsèques (établissant les relations entre les entités conceptuelles) sont statiques (reliés à la substance par le prédicat verbal *être* ou *avoir*) ou dynamiques (actions qui découlent d'une entité ou d'une de ses parties). Les prédications sur ces propriétés, constitutives du sens lexicographique, ne recouvrent pas la structure ontologique qui demande un autre cadre de l'analyse. Néanmoins, un lexicographe en tient compte, tout en sachant que les composantes du sens lexical renvoient à une entité ontologique censée représenter une entité ontique avec ses propriétés et relations intrinsèques et extrinsèques dans diverses dimensions.

L'adoption du prédicat aristotélicien ouvre aussi la perspective à des variantes lexicales dans la prédication et dans la structure prédicative tout en gardant l'identité de la structure conceptuelle. Le lexème métalinguistique désignant la substance (sujet) garde son statut d'hyperonyme qui peut être situé à différents niveaux de la structure conceptuelle hiérarchique. Chaque lexème de la structure prédicative a son statut d'holonyme ou de méronyme auquel sont associés à leur tour des prédicats appropriés pour le contexte. Relié à une structure ontologique il peut déclencher d'autres relations argumentatives en vertu de la cohérence ontologique.

La méthode d'analyse du sens des lexèmes en tant qu'un ensemble de prédicats liés à la structure ontologique cohérente d'une entité, menée sur les énoncés définitoires des lexicographes, peut être adoptée pour analyser des lexèmes des corpus bilingues. Les relations multidimensionnelles exposées dans les exemples étudiés permettent non seulement d'avancer dans la connaissance des entités du réel mais aussi dans la transposition de la définition en langue naturelle à la définition en langage formel et contribuer ainsi à une meilleure application aux systèmes informatiques de traduction assistée.

Références bibliographiques

BACHIMONT, B., 1993. Nature, Culture et Artefacture : la place de l'intelligence artificielle dans les sciences cognitives. *Intellectica*, 17, 213–238. https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1993_num_17_2_1443

BOGACKI, K., KAROLAK, S., 1991. Fondements d'une grammaire à base sémantique. *Lingua e stile*, 26(3), 309–345.

- BOGACKI, K., 2017. Quelques remarques sur les lexèmes français contenant une composante volitive. *Roczniki Humanistyczne. Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 65(8), 47–58. <https://doi.org/10.18290/rh.2017.65.8-4>
- BOGACKI, K., 2018. La reconnaissance d'entités nommées et la granularité des ressources dictionnaires. In KONOWSKA, A., WOCH, A., NAPIERALSKI, A., BOBIŃSKA, A. (red.). *Le poids des mots. Hommage à Alicja Kacprzak*. Łódź: Wydawnictwo UŁ, 63–71.
- BOLTON, R., 1976. Essentialism and Semantic Theory in Aristotle. *Philosophical Review*, 85, 514–545.
- BOUTROUX, É., 1874/1921, 9^e édition. *De la contingence des lois de la nature*. Paris: Librairie Félix Alcan. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5495271r/f12.item>
- DEPECKER, L., 2000. Le signe entre signifié et concept. In BEJOINT, H., THOIRON, Ph. (eds.). *Le sens en terminologie*. Lyon: Presses de l'Université de Lyon, 86–126.
- DEPECKER, L., 2003. Saussure et le concept. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 98, 53–100.
- DEPECKER, L., 2005. Contribution de la terminologie à la linguistique. *Langages*, 157, 6–13.
- GROSS, G., 1989. *Les constructions converses du français*. Genève: Droz.
- GROSS, G., 1994. Classes d'objets et description des verbes. *Langages*, 115, 15–31.
- GROSS, M., 1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. Formes syntaxiques et prédicats sémantiques. *Langages*, 63, 7–52.
- JACKENDOFF, R. S., 1983. *Semantics and Cognition*. Cambridge: MIT Press.
- KLEIBER, G., 1997. Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique? *Langages*, 127, 9–37.
- LANGACKER, R. W., 1987. *Foundations of Cognitive Grammar*. Volume 1: *Theoretical Prerequisites*. Stanford: Stanford University Press.
- LERAT, P., 2009. La combinatoire des termes. Exemple : nectar de fruits. *Hermes - Journal of Language and Communication in Business*, 22(42), 211–232. <https://doi.org/10.7146/hjlc.v22i42.96853>
- MESQUITA, A. P., 2015. EI ΕΣΤΙΝ. Des hypothèses d'existence chez Aristote ? *Revue de philosophie ancienne*, 33, 129–172. <https://doi.org/10.3917/rpha.332.0129>
- QUEMADA, B., 1968. *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types, et leurs méthodes*. Paris: Didier.
- REY, A., 1979. *Noms et notions : la terminologie*. Paris: PUF.
- REY-DEBOVE, J. 1971. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Berlin: Walter de Gruyter.
- ROCHE, Ch., 2021. De la définition formelle du concept à la définition en langue du terme. *Academic Journal of Modern Philology*, 13, 275–290. <http://dx.doi.org/doi%3A10.34616/ajmp.2021.13>
- ROCHE, Ch., 2022. *La définition des termes : une approche conceptuelle*. <https://hal.science/hal-03916622>
- ROCHE, Ch., PAPADOPOULOU, M., 2020. Rencontre entre une philologue aux pays des ontologies. *Revue Ouverte d'Intelligence Artificielle*, 1(1), 43–70. <https://doi.org/10.5802/roia.3>
- SAMBRE, P., 2005. *Émergence et conceptualisation de la définition en langue naturelle. Une étude de cas sur l'Internet en néerlandais et en français*. Thèse de doctorat, Département de Linguistique, KULeuven.
- SZWEDEK, A., 2019. The Image Schema: A Definition. *Styles of Communication*, 11(1), 9–30.
- ŚLIWA, D., 2011. Les inférences à fondement lexical – pour une dimension ontologique de la sémantique lexicale. *Recherches Linguistiques*, 32, 229–238.
- ŚLIWA, D., 2015. Parlons cerises : les prédicats et les relations dans les définitions lexicographiques et dans les énoncés définitoires. *Białostockie Archiwum Językowe*, (15), 413–428. <https://doi.org/10.15290/baj.2015.15.27>
- ŚLIWA, D., 2017. Prédicats en tant qu'expressions des relations du concept ? Étude des termes juridiques français et polonais du 'mariage'. *Roczniki Humanistyczne. Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 65(8), 57–71. <http://dx.doi.org/10.18290/rh.2017.65.8-5>
- ŚLIWA, D., 2020. Les catégorisations scientifiques doivent-elles avoir un impact sur les définitions lexicographiques ? *Langue Française*, 207, 107–122. <https://doi.org/10.3917/lf.207.0107>

ŚLIWA, D., 2022. *Par N on entend ... et autres marqueurs définitoires dans les textes de loi et leurs équivalents polonais. Roczniki Humanistyczne. Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 70(8), 129–153. <https://doi.org/10.18290/rh22708.6>

ŚLIWA, D., 2023. *Esquisse de la formation des mots en français avec des éléments de l'approche contrastive français-polonais*. Lublin: Towarzystwo Naukowe KUL.

VANDAELE, S., LUBIN, L., 2005. Approche cognitive de la traduction dans les langues de spécialité : vers une systématisation de la description de la conceptualisation métaphorique. *Meta*, 50(2), 415–431. <https://doi.org/10.7202/010991ar>

WIERZBICKA, A., 1992. *Semantics, culture and cognition. Universal human concepts in culture-specific configurations*. New York: Oxford University Press.

WINIARSKA, J., 2005. Znak językowy jako przykład metafory ontologicznej w nauce. *Poradnik Językowy*, 6, 15–24.

WŁODARCZYK, A., WŁODARCZYK, H., 2019. Qu'est-ce au juste la prédication? *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 64(1), 1–54. <http://dx.doi.org/10.2143/BSL.114.1.3287151>

Dorota Śliwa: Professeur titulaire, Institut Językoznawstwa KUL; Rédactrice en chef de *Roczniki Humanistyczne* nr 8 *Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, Towarzystwo Naukowe KUL